La filière de la **Silver économie** s'ancre dans les territoires. Le 12 décembre dernier, a été signé le contrat de filière de la Silver économie, structuré autour de six axes, et comportant une dizaine de « Silver actions» phares. Par ce Contrat, les pouvoirs publics et les acteurs privés se sont engagés à la mise en œuvre d'actions concrètes visant à faire de la Silver économie une véritable filière industrielle, afin de positionner la France comme l'un des leaders mondiaux de ce secteur. La première de ces actions était l'installation de Comités de filières régionaux de la Silver économie, avec les régions pour chef de file.

Un mois après, cette action se concrétise : Michèle DELAUNAY a lancé officiellement la première « Silver région » ce vendredi 17 janvier à Caen, en présence de Laurent BEAUVAIS, président de la région Basse Normandie, et référent Silver économie au sein de l'Association des Régions de France (ARF).

Michèle DELAUNAY se félicite de cette nouvelle étape : « *je salue l'engagement de la région et des acteurs économiques de ce territoire en faveur de la Silver économie. L'enjeu est important : il s'agit de faire de la France un des leaders mondiaux du secteur. Le développement de la filière industrielle de la Silver économie doit permettre à la fois de répondre aux besoins des âgés et de générer de la croissance et des emplois. Les exportations des produits et technologies pour l'autonomie sont également l'un des nos objectifs. Un défi formidable ! La région Basse Normandie est la première à s'y lancer. D'autres régions suivront bientôt. Et j'irai à chaque fois sur le terrain pour les aider à promouvoir cette filière industrielle de la Silver économie* ».

Concrètement, a été installé ce jour le comité de filière régional. Comprenant une trentaine de membres, il sera présidé par Laurent SODINI, vice-président chargé de l'Economie à la région Basse-Normandie, et par Michel JAMET, directeur de l'entreprise Etna France et président de l'association TECHSAP Ouest.

Le rôle du Comité de filière régional sera de diffuser au niveau local les actions du contrat de filière national, en prenant en compte les spécificités locales, les besoins des populations, ou encore les orientations des collectivités territoriales et compétences locales.

Il s’agit à présent de s’appuyer sur la dynamique territoriale pour déployer et structurer la Silver économie. Ainsi l’Aquitaine, le Limousin, les Midi-Pyrénées et les Pays de la Loire seront-elles les prochaines « Silver régions ».

Une dizaine d’autres régions françaises se sont déjà portées candidates pour lancer la Silver économie sur leur territoire.

Citant une étude inédite menée au cours de l'année 2013 par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) sur la filière industrielle, Michèle Delaunay précise que « *les entreprises de la Silver économie prévoient une progression de l’emploi de 10% par an dans leur secteur sur les 5 prochaines années et de 14% pour leur chiffre d’affaires.* »